

goût des acheteurs (7). Les couleurs étaient presque toujours les mêmes : le vermillon, le pourpre, le vert, la couleur de chair (8).

Cet état du métier dura jusqu'à la fin du xv^e siècle, mais déjà vers 1485, surtout après 1490, l'exécution fut plus fine et le progrès bien marqué. La situation personnelle des tailleurs resta toutefois dans une condition d'infériorité.

Jules Renouvier, observateur pénétrant et sincère, qui a eu la hardiesse d'essayer de faire l'étude des *manières* des anciens graveurs (9), a émis l'opinion que les *bois* (10) des livres sortis des ateliers de Lyon « peuvent être attribués en quelque partie aux imprimeurs eux-mêmes qui étaient d'habiles artistes, mettant la main... à toutes les pratiques de leur art (11). » Renouvier a compris ce qu'il y avait d'incertain et d'excessif dans une telle hypothèse (12), et il est revenu sur son assertion. Ces *bois*, a-t-il

(7) On avait autrefois un goût assez vif pour la couleur, et l'enluminure est née de ce désir de voir éclairer (*illuminare*) par la couleur, par la miniature (application du minium), les feuillets couverts d'encre noire. Les lecteurs de livres se sont déshabitués lentement de cette ornementation.

(8) Il y a de rares exemples de l'emploi d'une sorte de laque rouge, verte ou jaune, avec addition de colle de poisson.

(9) *Des types et des manières des maîtres graveurs*, 1853 à 1856, in-4^o.

(10) Nous employons le mot *bois* avec l'acception de gravure sur bois.

(11) *XV^e siècle*, p. 105.

(12) Papillon avait exprimé la même opinion dans son *Traité de la gravure en bois* (t. I, 1766, p. 124). Papillon n'a fait mention d'aucune gravure sur bois lyonnaise du xv^e siècle.